

# Société de tir « Bas-Intyamon »

Procès-verbaux des assemblées générales, remis à Jean Pharisa, par Marc Jaquet, ancien président  
Jean-Jean en a fait une synthèse avec les éléments les plus importants

**PV No 1 du 21 janvier 2000 : 26 membres présents. Président : Marcel Blanc**

**Le montant total des parts-sociales placées en vue de l'installation de cibles électroniques était de 19'550.- en 1972. On a remboursé pour un montant de 13'100.- et un montant de 5'900.- a été offert par leurs détenteurs. Un montant de 550.- a été conservé en litige durant le délai légal de 5 ans car leurs détenteurs étaient soit décédés soit avaient déménagé et leur adresse était devenue inconnue. En 1987, ce montant a été enregistré comme bénéfice pour la société d'Estavannens (archives personnelles de Jean-Jean).**

Jean-Pierre Caille souhaite un autre nom que « Bas-Intyamon ». Le président l'informe que le comité a cherché plusieurs définitions et que celui-là représente la situation géographique de la nouvelle société et qu'il a l'avantage de ne pas être lié à une commune particulière. Le président commente les principales modifications par rapport à nos statuts actuels. **La société de tir « Les Mousquetaires » d'Estavannens est officiellement dissoute par 25 voix et une abstention, à mains levées.**

**PV No 2 du 10 février 2000 : 60 membres présents, 23 excusés. Président : Georges Pharisa**

Le président salue la présence de Jean-Louis Romanens, président de la Fédération et membre du Comité cantonal, ainsi que les tireurs présents. La société qui est en train de naître ce soir est la réunification des anciennes d'Enney-Villars-sous-Mont, Estavannens et Grandvillard. Ce n'est pas une action 3 pour 1 mais une solution d'avenir pour les tireuses et tireurs du Bas-Intyamon. Je profite de remercier les communes pour leur appui et les comités des sociétés de tir pour leur optimisme.

Si notre société est nouvelle, notre stand, avec ces 9 cibles est déjà occupé par une grande partie des tireurs depuis de nombreuses années. Je profite de l'occasion tout d'abord, pour souhaiter la bienvenue dans leur nouveau stand, aux tireuses et tireurs d'Enney. Afin que chaque tireur ait encore plus de possibilités dans un laps de temps identique à aujourd'hui, nous prévoyons de doter notre stand de 10 cibles Polytronic dernier cri.

Le nom de « société de tir de Bas-Intyamon » est entériné. Les statuts sont lus dans leur intégralité et adoptés. **On nomme les 9 membres du nouveau comité. Les porte-drapeaux restent les mêmes que précédemment. Le comité cantonal a classé notre nouvelle société en 2<sup>e</sup> catégorie. Les années de sociétariat sont reprises dans le nouveau décompte.**

**PV No 3 du 16 mars 10 février 2001 : 50 membres présents, 24 excusés. Président : Georges Pharisa**

Sylvianne donne lecture des comptes, il en résulte un solde de 2'128,35 en caisse, la dépense principale est le déplacement au tir fédéral qui a coûté 7'200.- francs à la société sur un total de 14'300.-francs. Concernant la Poya, Jean Pharisa, secrétaire de l'organisation, nous donne des précisions au sujet du bénéfice pour les sociétés qui se monte à 186'000.- francs. De ce montant notre société va toucher 21'665.- francs, auquel il faut ajouter 7'354.- francs qui proviennent d'un solde de la Poya de 1989.

**Georges présente le projet d'agrandissement du stand, une convention a été signée avec les propriétaires pour l'aménagement de 40 places de parc. La réalisation se fera si possible durant l'été. En ce qui concerne l'enquête préalable tous les départements sauf l'OPEN ont déjà rendu un préavis favorable. Le président répond à Dominique Sebastiani que la société est effectivement passée de la 2<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> catégorie.**

Nous n'allons pas nous rendre au grand tir de Langenthal comme prévu initialement mais au contraire aux deux tirs organisés par Sorens et par Treyvaux.

**PV No 4 du 16 mars 15 mars 2002 : 45 membres présents, 23 excusés. Président : Georges Pharisa**

Sylvianne donne lecture des comptes, il en résulte une fortune au 31 décembre 2001 de 70'722,20.-fr. Le président répond à Raymond Borcard au sujet des frais de rénovation du stand. **La commune d'Enney a déjà versé 190'000.-fr. D'autre part, la transformation de la ciblirie a coûté environ 10'000.-fr aux communes.** Pour rappel, la ciblirie est propriété des communes. Roland Kaiser précise, que la commune de Villars-s-Mont participe pour 1/5 au frais de rénovation du stand. Si durant la pause hivernale, le bruit des fusils s'est arrêté il a été remplacé par le bruit de la scie, de la perceuse, du marteau et autres outils **nécessaires à l'agrandissement pour 10 cibles Polytronic TG 3000 et pour la rénovation et les divers travaux d'aménagement de notre stand. On a ajouté une cible dans la ciblirie. Nous aurons bientôt un stand et un local d'accueil où il fera bon se rencontrer pour fraterniser**

Henri Currat remplace François Dougoud au comité. Fernand Geinoz demande si les lignes de tir en montagne d'Estavannens et d'Enney sont toujours homologuées ? Réponse : Oui, elles sont toujours homologuées, mais avec les contraintes liées à l'environnement, il deviendra de plus en plus difficile de les utiliser. Cependant on peut envisager d'organiser de temps à autre, par exemple un tir de clôture.

#### PV No 5 du 15 mars 2003 : 48 membres présents, 11 excusés. Président : Georges Pharisa

Sylvianne donne lecture des comptes, il en résulte une fortune au 31 décembre 2002 de 19'252.10.-fr. L'agrandissement du stand a coûté à la société 24'041.30.-fr en 2001 et 30'057.-fr en 2002. Pour les dépenses courantes de 2002 on peut relever que l'entretien des cibles a coûté 4219.20.-fr,

Le cours de jeunes tireurs comptait 8 jeunes dont 3 adolescents. Le cours s'est classé 2<sup>e</sup> au concours de jeunes tireurs et notre représentant s'est classé 12<sup>e</sup> à la finale romande. Raphaël Caille remercie toutes les personnes qui l'ont aidé durant son mandat, en particulier Sébastien Favre, Grégory Magnin, Alexandre Beaud, Philippe Grandjean, Marc Jaquet et Frédéric Blanc.

Durant les heures de présences importantes consacrées à l'ouverture et la fermeture du stand, le comité souhaite qu'un tournus soit mis sur pied. Cette façon de faire permettra au comité de pouvoir s'entraîner aussi. Il est clair qu'un membre du comité sera présent au bureau, mais il ne s'occupera plus d'ouvrir et de fermer le stand.

Durant l'année 2002, Georges Pharisa, Raphaël Caille et Sébastien Favre ont fait part au comité de leur souhait de remettre leurs charges. Le président remercie Raphaël et Sébastien pour tout le travail accompli en particulier pour la formation des jeunes. Henri Beaud remercie Georges pour son dévouement à la cause du tir aussi bien au sein de la société de Grandvillard qu'à la tête de la société de Bas-Intyamou. Pour tout le travail accompli par Georges, l'assemblée le nomme président d'honneur par acclamations

Pour remplacer les trois membres sortants, le comité propose Alexandre Beaud, Marc Jaquet et Grégory Magnin, l'assemblée approuve par acclamations. Pour remplacer Georges, le comité propose Sylvianne Monney. Elle est élue par applaudissements. Charly Wicky nous a fait part de sa décision de démissionner de sa fonction de porte-drapeau, Jean Pharisa accepte de la remplacer dans cette fonction. Il est nommé à l'unanimité.

#### PV No 6 du 12 mars 2004 : 38 membres présents, 27 excusés. Présidente : Sylvianne Monney

Marc donne lecture des comptes 2003, Il rend attentif les membres au fait que les recettes sont en baisses constante et qu'il deviendra urgent d'en trouver de nouvelles ou de diminuer les dépenses. Avec la réorganisation de l'armée, la troupe ne viendra pratiquement plus tirer en stand. Il ne faut donc plus compter sur cette rentrée d'argent.

Sylvianne rend hommage à Milon Jaquet, ancien président d'Estavannens, décédé en ce début d'année et elle félicite Grégory Magnin pour sa nomination à la commission de tir 3F. Durant l'année 2003, le cours comptait 12 jeunes dont 6 adolescents. Le cours s'est classé 3<sup>e</sup> rang au concours de jeunes tireurs et notre représentant s'est classé 12<sup>e</sup> à la finale cantonale.

A l'initiative de Gregory, un tir de nuit sera organisé pour les membres de la société. Il se déroulera le vendredi du tir de clôture. Devant la difficulté de recruter des membres pour le comité, la proposition est faite de modifier les statuts afin de limiter le nombre des membres du comité à 7 au lieu de 9. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Durant l'année 2003, Henri Currat et Christian Yenni ont fait part au comité de leur souhait de remettre leur charge. La présidente les remercie pour le travail accompli.

#### PV No 7 du 11 mars 2005 : 28 membres présents, 14 excusés. Président : Alexandre Beaud

Anus horribilis en cette année où l'on enregistre le décès de 5 membres de notre société : Maurice Jaquet, en mars 2004 ; Sébastien Favre, en mai 2004 (noyade) ; Sylvianne Monney, notre présidente, en août 2004 ; Pierre Pharisa, en janvier 2005 et Paul Chillier, en janvier 2005.

On augmente la cotisation de membre actif de 30.- à 50.- c'est-à-dire 62.50 y compris la licence. Pour l'année 2004, le cours comptait 14 jeunes dont 7 adolescents, soit une augmentation de 2 jeunes. On est une des rares sociétés avec une augmentation de participation. Sur le plan des résultats, on peut relever la 3<sup>e</sup> place au concours JT.

En raison de la démission de Jean-Noël, Yvon et de Grégory, 3 postes sont à repourvoir au comité. Marcel Blanc, Valentin Blanc et Anne Baumgartner sont d'accord de reprendre ces postes. On peut les en remercier. Cependant, il manque toujours une personne au comité.

Valentin présente une proposition de gilet pour les membres, il est livré par la maison Jameca. Il coûtera environ 45.- fr pièce pour autant que l'on en commande au moins 50. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Alexandre fait part du souhait de Dominique Sébastiani de faire les tirs principaux avec Gruyères, mai de rester membre externe de la société. Il se propose d'ouvrir le stand tous les jeudis pour l'entraînement. L'assemblée prend acte et accepte.

#### PV No 8 du 10 mars 2006 : 31 membres présents, 17 excusés. Président : Alexandre Beaud

Valentin Blanc lit son rapport : « Pour l'année 2005, le cours comptait 17 jeunes dont 10 adolescents. La société s'est classée 2<sup>e</sup> au concours JT du district. Une sortie a été organisée au mois de juillet. Une marche de six heures dans le brouillard nous a amenés de Crans-Montana à Loèches-les-Bains. Après une courte baignade,

c'était reparti pour une heure de jeu à « courir dans une forêt » : la partie de paintball a terminé notre longue journée.

Marcel Blanc, responsable de la vente de vin, indique que 588 cartons ont été vendus pour Noël, ce qui correspond à environ Fr. 46'000.- de chiffre d'affaires.

Marcel indique que 31 tireurs se sont inscrits au tir cantonal valaisan, ce qui est relativement peu. Il précise que les rangeurs ont été commandés en décembre pour le stand de tir de Visperterminen et de Staldenried (pour le dimanche matin). Valentin indique qu'il a trouvé deux minibus et une remorque bâchée pour Fr. 500.-, tout compris.

**PV No 9 du 10 mars 2007 : 28 membres présents, 12 excusés. Président : Marcel Blanc (remplaçant d'Alexandre)**

Roland Kaeser, syndic, précise que la commune de Bas-Intyamont a déjà écrit à la Diana pour donner son préavis défavorable à l'organisation de leurs tirs d'entraînement au « Peyreires ».

Roland Kaeser et Jean-Jacques Grandjean nous donne les résultats financiers du tir en campagne 2006. Cela représente un apport financier (bénéfice) non négligeable pour notre société :

Vente de vin : 32'113.90	Vente de cibles : 6'100.-	Sets de table : 4'413.20	Loto : 2'313.30
Ventes à la cantine : Fr. 15'803.80		Total : 46'171.10	

2 membres ont annoncé leur démission du comité, soit : Anne Baumgartner et Samuel Valélian. Un tireur a demandé son admission, soit : Albert Henchoz. Il habite à Enney. Le comité lance un appel pour compléter ses membres, il se compose actuellement de 5 membres. Il en manque donc encore deux pour correspondre aux statuts. Raphaël Jaquet (Tonton) se lance et accepte de rejoindre notre équipe. Il manque tout de même encore un membre...

**PV No 10 du 28 mars 2008 : 26 membres présents, 14 excusés. Président : Marcel Blanc (remplaçant d'Alexandre)**

Marc donne lecture des points principaux. Il en résulte que la fortune est de 3215.95, soit une diminution de 5777.40 par rapport à 2007. Frédéric Blanc demande si le bénéfice du TFC a été entièrement versé. Marc lui répond que le bénéfice a été versé sur le compte de la buvette, qui n'apparaît pas dans les comptes. Gérald Jaquet demande que l'arme standard que nous avons achetée apparaisse au bilan comme fortune.

Comme d'habitude, le comité lance un appel pour trouver des membres car actuellement il manque encore un membre au sein du comité selon nos statuts. Frédéric Descloux accepte de rejoindre notre équipe. Le problème est donc résolu provisoirement.

Concernant la dépollution de la butte, nous sommes toujours en discussions avec les communes et le Service de l'Environnement, car rien n'est clair dans les exigences de la loi. Nous remercions les communes et particulièrement M. Daniel Raboud, syndic, pour leurs appuis.

Le président propose de monter des coffrets individuels pour que chaque tireur puisse entreposer sa munition. Il précise que le commissaire de tir n'a pas encore donné son feu vert. Devant le peu d'enthousiasme soulevé par cette proposition, elle est abandonnée, du moins provisoirement.

**PV No 11 du 20 mars 2009 : 31 membres présents, 9 excusés. Président : Marcel Blanc (remplaçant d'Alexandre)**

Marcel et Valentin Blanc ont annoncé leur démission du comité, Frédéric Blanc accepte de rejoindre notre équipe. On peut constater que comme d'habitude il va manquer un membre au comité. Marc Jaquet remercie Marcel et Valentin pour le travail fourni.

Le comité propose de louer la buvette du stand. Cette proposition est acceptée par 30 voix contre 1. Marcel Blanc annonce que nous n'avons plus besoin d'installer des tunnels, quant aux récepteurs de plomb, la commande est en cours et la pose aura lieu dans le courant de l'année.

**PV No 12 du 19 mars 2010 : 24 membres présents, 18 excusés. Président : Marc Jaquet**

Frédéric relève dans son rapport la 1ère place de nos jeunes au concours JT. Il relève la 3è place de Béatrice Dohner au classement dame et la 2è et 3è place de Johan Blanc et Hugo Borcard

Jean-Noël Dey a annoncé sa démission du comité, Marc le remercie pour le travail fourni pendant ses 18 ans passé au comité. Le comité propose Mathias Caille pour le remplacer

Le comité propose un nouveau challenge pour donner de l'intérêt aux entraînements, le programme est de 3 coups d'essai, 10 cpc à 10 points, le prix est de 2.- fr pour les 10 première feuilles et de 2.- fr. par feuille pour les suivantes. Le palmarès se fera sur les 6 meilleures passes.

**PV No 13 du 19 mars 2011 : 26 membres présents, 13 excusés. Président : Marc Jaquet**

Les comptes ont été clôturés au 31 décembre 2010, Marc donne lecture des points principaux. Il en résulte que la

fortune au 31.12.2010 est de 6'041.20.- fr. sur le compte courant et de 33'984.68.- fr sur le compte buvette soit au total un montant de 40'025.88.- fr.

Frédéric relève dans son rapport que Béatrice Dohner a remporté le concours chez les JT et glané la 2<sup>e</sup> place du classement dames au TFC avec un magnifique 70. Samuel Grangier et Johan Blanc complètent le podium avec 66 chacun

La société prendra en charge l'organisation du cortège de la prochaine fête de la Poya en 2013. Nous devons former un comité de commission et des subordonnés,

Tonton a annoncé sa démission du comité, Marc le remercie pour le travail fourni pendant ses 21 ans passé au comité d'Estavannens et de Bas-Intyamou. Le comité propose Bertrand Favre pour le remplacer. Il est nommé par acclamations.

**PV No 14 du 19 mars 2012 : 27 membres présents, 15 excusés. Président : Marc Jaquet**

Nomination au sein du comité. Hugo Borcard est proposé.. Il est élu par acclamations

**PV No 15 du 8 mars 2013 : 31 membres présents, 10 excusés. Président : Marc Jaquet**

Le président relève les très bons résultats de l'année 2012. La société s'est classée 1<sup>ère</sup> au tir de l'Intyamou et n'oublions pas Jean-Jean pour son titre de roi du tir. Lors du tir en campagne à Sorens, nous montions sur la 3<sup>e</sup> marche du podium. Le tir du Giron de Montsalvens à Sauthaux nous a également convenus car nous nous sommes classés au 1<sup>er</sup> rang

Le comité fait une proposition concernant le tir obligatoire. Il s'agirait de tirer le TO sous la forme d'un concours interne. Celle proposition est acceptée à l'unanimité.

**PV No 16 du 14 mars 2014 : 26 membres présents, 14 excusés. Président : Marc Jaquet**

Le président remercie spécialement Georges pour sa disponibilité et son engagement afin d'assurer l'organisation du cortège dominical de la Poya 2013, ainsi qu'à tous les bénévoles.

Un grand merci tout spécial à Tonton et Milon pour le rafraichissement des murs intérieurs de la buvette. Il remercie également la maison GRUYERIA pour la main d'œuvre et la fabrication à moindre frais de l'armoire. Merci à Christian qui s'est occupé des démarches administratives et du montage ainsi qu'à Bertrand pour l'aide au montage. Merci aussi à la maison ECOSA pour la main d'œuvre et la fabrication gratuite d'un meuble à insérer dans le coffre-fort.

**PV No 17 du 15 mars 2015 : 28 membres présents, 12 excusés. Président : Marc Jaquet**

Marc informe l'assemblée du bouclage des comptes du tir cantonal fribourgeois. La société va recevoir 10'500.- pour les infrastructures, 2'100.- pour les salaires des secrétaires, 7'107.- pour la vente de vin et 20'936.- pour la part du bénéfice total. Sur le compte « buvette » le solde est de 63'043.53.-, le compte courant est de 11'799.15. La société possède donc une fortune de 74'842.68.- au 31.12.2014

Mathias Caille a décidé de quitter le comité. Marc donne lecture de sa lettre de démission et l'assemblée en prend acte. Marc souligne quelques anecdotes du parcours de Mathias et les remercie chaleureusement pour tous les services rendus à la société.

Le comité propose d'effectuer un tournoi entre les membres afin de participer l'assemblée de la SCTF. La proposition est acceptée par 26 oui et 1 abstention.

**PV No 18 du 11 mars 2016 : 34 membres présents. Président : Marc Jaquet**

*Ce PV est sans aucun doute le plus beau qui fut présenté à notre assemblée : clair, bien ajouré, dans une très belle police d'écriture et sans aucune faute de syntaxe ou d'orthographe. Bravo à son rédacteur : Frédéric Descloux, notre caissier. Dommage tout de même que le nombre des membres excusés n'y figurent pas...*

Edgar Eggen demande s'il est possible de présenter également les comptes de la buvette et de les faire figurer au bilan et pas seulement le déficit/bénéfice final.

L'armée fournit dorénavant des FASS 90 dès 15 ans contre 17 ans précédemment. Le championnat de groupes peut se tirer dès 15 ans, ce qui nous permettra de faire plus de groupes.

Marc rappelle les horaires d'ouverture du bureau et demande aux membres de laisser le comité ouvrir tranquillement, car il y a plusieurs décomptes à faire et le calme est le bienvenu.

Marc lit la lettre de démission du comité d'Hugo. Deux places sont donc à repourvoir. Marc a fait plusieurs téléphones mais n'a essuyé que des refus, il fait part de sa déception. Ludovic Seydoux a accepté finalement de rejoindre le comité. Il est proposé à l'assemblée puis il est salué par un tonnerre d'applaudissements.

Nous devons prendre une patente pour régulariser notre situation vis-à-vis de l'Etat. C'est obligatoire et cela

induira des frais supplémentaires. Le nouveau lave-vaisselle est en place et fonctionnel. Nous avons supprimé les verres dépareillés et investi dans des nouveaux verres à limonade.

**PV No 19 du 10 mars 2017 : 33 membres présents, 10 excusés. Président : Marc Jaquet**

Réalisé par Frédéric Descloux, ce PV est toujours aussi impeccable et de très bonne facture mais il n'y figure aucun élément important que l'on puisse retranscrire ici. Le poste de secrétaire administratif est toujours vacant...

**PV No 20 du 9 mars 2018 : 31 membres présents, 13 excusés.**

**Président : Marc Jaquet. Rédacteur du procès-verbal : Frédéric Descloux**

Le compte buvette est clôt sur un déficit de 1'764.95. Notre capital se monte désormais à 68'493.53. Le budget 2018 prévoit un déficit de 3'988.

Marc répond à Henri Currat qu'il faudra compter des frais concernant les récupérateurs. Pour nos installations, ce travail est devisé à environ CHF 8000. Il détaille au passage la procédure d'entretien des récupérateurs et les possibilités d'entretien. Marcel Pharisa demande si on surveille le nombre de coups sur chaque cible. Marc lui répond que oui et il rappelle à l'assemblée qu'il faut impérativement tirer sur la 9 et la 10, pour égaliser le nombre de coups et qu'il n'y ait pas seulement ceux tirés par les JT.

Pour la plus grande joie de notre président, Johan Blanc s'est proposé de lui-même à rejoindre le comité. Il est accueilli à bras ouverts sous les applaudissements. Pour la répartition des tâches, le comité se réorganisera en interne. Frédéric Descloux et Frédéric Blanc ont fait part de leur décision de quitter le comité, respectivement lors des assemblées 2019 et 2020. Il faudra d'ores et déjà songer à les remplacer. Le poste de secrétaire administratif est toujours vacant depuis 3 ans...

Le comité désire trouver une solution à moyen prix afin d'insonoriser la buvette. Christian travaille sur ce projet. Il a eu rendez-vous le 8 mars avec une société neuchâteloise. Ils proposent de suspendre des «cubes» côté cuisine entre les chevrons de la charpente. Ils estiment l'opération à environ CHF 2'500. On pourrait le faire également sur les volets des cibles pour CHF 700 à CHF 1000. Henri Currat demande si on a fait quelque chose pour le volet de la 10 car il a bloqué l'année dernière. Jean-Noël a révisé le moteur et remplacé un interrupteur.

Jean Pharisa demande où on en est avec la modification de l'armoire à drapeaux. Bertrand lui répond qu'elle sera de nouveau en place ces prochains jours.

**PV No 21 du 9 mars 2019 : 34 membres présents, 8 excusés.**

**Président : Marc Jaquet. Rédacteur du procès-verbal : Frédéric Descloux**

Deux membres ont fait part de leur démission du comité. Il s'agit de Bertrand Favre, responsable infrastructure et de Frédéric Descloux, caissier. Marc retrace leur parcours au sein du comité et relève que tous deux ont également fait partie du comité ad-hoc mis sur pied pour le tir cantonal 2014. Il les remercie pour le travail accompli et leur remet un présent. Xavier Jungo a accepté de rejoindre le comité. Il est accueilli par acclamation. Il reprendra le poste laissé vacant par Bertrand Favre et Johan Blanc celui de Frédéric Descloux. Le poste de secrétaire administratif est toujours vacant depuis 3 ans...

Christian Jenni explique qu'il a reçu 4-5 offres pour des panneaux acoustiques pour le plafond de la buvette et qu'il y en a de tous les prix. Notre choix se porte sur le meilleur rapport qualité/prix, soit des panneaux de mousse qui sont collés au plafond, pour 5'700.- avec la pose ou 4'500.- sans pose. Nous les poserons nous-mêmes.

**PV No 22 du 11 mars 2020 : 33 membres présents, 8 excusés.**

**Président : Marc Jaquet Rédacteur du procès-verbal : Ludovic Seydoux**

Cette année 2020 marque le 20<sup>e</sup> anniversaire de notre jeune société. Afin de marquer le coup au niveau sportif, le comité aura le plaisir de vous proposer un nouveau concours de tir.

2020 est également un nouveau départ pour l'organisation du cours JT. Suite au départ de Frédéric et à nos recherches infructueuses afin de pallier à son absence, le comité avec l'aide de presque l'intégralité des membres actifs de la société a réussi à trouver des solutions pour mener ce cours JT à terme.

Frédéric Blanc démission du comité. Il fonctionne comme secrétaire administratif pendant 4 ans avant de reprendre le poste de directeur JT lors de la saison 2013 en remplacement de F. Descloux et ceci jusqu'à ce jour. Le dévouement et la disponibilité sont les principales dispositions à avoir pour assumer un poste au sein d'un comité, tout au long de ces années tu as toujours été actif et passionné et tu as assumé tes responsabilités avec conviction. Frédéric a pris aussi un poste à responsabilité dans le comité ad hoc mis en place pour l'organisation du tir cantonal fribourgeois 2014. Frédéric, la société ainsi que le comité te sont sincèrement reconnaissant et te remercie pour ton dévouement, ton excellente collaboration et pour tout ce que tu as apporté durant tes nombreuses années de comité. Merci. Remise des bouteilles pour 10 années passées au sein du comité.

PV No 23 du 14 juin 2021 (en raison du Coronavirus) : 22 membres présents, 20 excusés.

Président : Marc Jaquet      Rédacteur du procès-verbal : Jade Pugin

La saison a été pauvre en compétition, ceci dit, nous avons tout de même participé à quelques concours et un classement général non officiel à tout de même été établi. De l'année dernière, je retiendrai l'envie de chacun de vous à revenir au stand tirer quelques cartouches. C'est une année où j'ai vu beaucoup de sourire sur les visages, ceci même avec les masques. Après le semi-confinement du printemps, il était venu le temps de revivre. Peut-être sommes-nous revenu à un temps où les petites choses de la vie, comme se rencontrer pour échanger, même uniquement un mot, sont à nouveau appréciés à leur juste valeur..... Du préambule de la saison actuelle, je me réjouis de l'affluence au stand. Redonner l'envie de reprendre le chemin du stand, aller chercher ceux qui ont profité de la crise pour ranger leur fusil au galetas, cela a été le leitmotiv du comité, toujours proposer une séance de tir, dès que possible afin de ne pas perdre nos habitudes et ainsi perdre nos membres. Inconsciemment, le travail et les propositions d'entraînement de l'année dernière portent leur fruit cette année.

Suite au désistement de la société de Vuadens, le tir en campagne sera organisé par nos soins les 16, 17 et 18 juillet prochain. Je vous remercie d'ores et déjà chacun de vous pour le soutien apporté aux membres du comité et pour l'aide précieuse que vous apporterez à la bonne tenue de cet événement.

Le tir fédéral 2020 à Lucerne fait partie des désolations supportées par chacun. Tous, nous voulions participer à ce tir et profiter de bons moments de convivialité en Suisse centrale. Suite au report de l'année dernière, le CO en accord avec la FST a dû se résoudre à faire tirer, pour la première fois de l'histoire, un tir fédéral de manière décentralisé. Celui-ci aura lieu dans notre stand dès ce jeudi et le jeudi suivant ainsi que le samedi 3 juillet.

Le président déclare : « J'ai rejoint le comité de la FSTG ce printemps afin de pallier au départ de Joël Ansermot. J'ai accepté le poste de chef technique pour le championnat suisse de groupe et la coupe individuelles ainsi que la responsabilité pour l'attribution des rangeurs pour le TFC. Cette décision et ces nouvelles responsabilités ont pour conséquence que mon emploi du temps sera davantage chargé. Mon choix a été mûrement réfléchi, mon objectif n'est pas de prendre des responsabilités pour ne pas assumer celles en cours, c'est pour cela que j'ai informé le comité il y a quelque temps déjà que je quitterai le comité de la société lors de l'assemblée annuelle 2023. Cela fera plus de 20 ans que j'y serai présent et le temps sera venu de transmettre le flambeau à une nouvelle équipe jeune et dynamique. En restant encore 2 ans, je m'engage toutefois à passer le témoin en douceur. »

Johan Blanc présente les comptes de la société, il passe en revue les différents postes de revenus et charges. L'exercice se solde par un déficit global de CHF 3363.10 Notre capital se monte désormais à CHF 60'930.06. Il présente le mode de paiement Twint ce qui n'occasionnera que CHF 20.- à 40.- de charge annuelle.

Cette année deux nouveaux membres ont rejoint le comité : Antoine Ruffieux qui prendra petit à petit la place de Frédéric Blanc en tant que directeur du cours JT et Jade Pugin qui reprendra le poste de secrétaire

PV No 24 du 18 mars 2022 : 00 membres présents, 00 excusés.

Président : Marc Jaquet      Rédactrice du procès-verbal : Jade Pugin

.....  
.....

PV No 25 du 17 mars 2023 : 00 membres présents, 00 excusés.

Président : Marc Jaquet      Rédactrice du procès-verbal : Jade Pugin

.....  
.....